



FEDE FLASH

N° 154
DECEMBRE 2019

L'année 2020 s'annonce comme une année de développement et de renforcement de notre réseau. Nous souhaitons à chacun de nos militants et à leurs proches de trouver l'énergie nécessaire, tant sur le plan associatif que personnel pour relever les enjeux qui se présentent et la juste reconnaissance de leurs actions .

**Congrès annuel
Les 7 et 8 mars 2019
À La Rochelle**

Vous avez été destinataire de l'invitation du Président de l'ADEPAPE de Charente Maritime, Jean Paul GABORIT, afin de procéder dès maintenant à vos différentes réservations (hôtel, restauration...)

L'invitation officielle au congrès vous parviendra courant Janvier pour constituer votre délégation et confirmer ainsi vos réservations.

Le thème du congrès :

**« Stratégie nationale des ADEPAPE :
Plan de lutte contre la pauvreté et contrat d'accès à l'autonomie ».**

Le groupe de jeunes des ADEPAPE qui sera reçu par le Ministre en Janvier prochain, se réunira dans la matinée et la synthèse de la réflexion sera présentée lors de la table ronde de l'après midi.

Journée Touristique : Cette journée se déroulera à la corderie royale à Rochefort, avec au programme « l'aventure Hermione », « le musée national de la marine », « une vie d'atelier »...

Merci de faciliter la tâche des organisateurs en répondant dans les délais demandés et de profiter de ce temps convivial qui vous est offert.

Candidatures au C.A. : L'année 2020 est une année de renouvellement partiel du Conseil d'Administration : 6 postes sont à pourvoir, les membres sortants sont invités à renouveler leur candidature. Nous attendons de nouvelles candidatures. Celles-ci doivent nous parvenir au siège de la Fédération pour le **20 Janvier 2020**, délai de rigueur, afin que le Conseil d'Administration du 24 Janvier examine ces candidatures.

Vous voudrez bien utiliser le document joint pour faire acte. D'avance je vous en remercie.

**Rencontre avec Adrien
TAQUET le 9 Janvier
2020**

Le Secrétaire d'Etat a souhaité rencontrer une délégation de jeunes du réseau des ADEPAPE. Nous avons souhaité équilibrer la représentation sur l'ensemble du territoire, notamment en province, afin que la parole de ces jeunes puisse être portée par les médias. 10 jeunes ont répondu spontanément à notre demande : 5 femmes, 5 hommes et accompagneront Gheorghe, Louis, Marceau (administrateurs fédéraux). 8 associations seront représentées.

Plan de prévention et de lutte contre la pauvreté

De nombreuses associations sont investies dans cette stratégie, en fonction de la dynamique engagée dans chaque région et tiennent plus spécifiquement une place d'animateurs ou de co-animateurs dans le groupe 9 « sortants de l'ASE ».

Cet investissement dans cette démarche nous permet :

- d'une part de développer ou de conforter de nombreux partenariats et d'ouvrir des collaborations nouvelles avec des associations et des services publics, propres à nous aider dans le soutien et la promotion des jeunes sortants de l'ASE,
- et d'autre part de mesurer les retombées financières directes, soit par le biais d'aides financières aux ADEPAPE pour aider à la professionnalisation du réseau, soit dans le financement de postes de chargé de missions en vue de développer et de soutenir le réseau régional (Grand-Est, Bourgogne/Franche Comté en collaboration avec le CREAL).

Des conventions ont été signées et transmises ; elles peuvent vous servir de modèle si besoin.

On note à ce jour, plus de 12 ETP créés et 3 négociations engagées à l'initiative des départements pour relancer une ADEPAPE (Haute Saône, Doubs, Isère).

Rapport de la Députée Limon et de la Sénatrice Imbert

Ce rapport intitulé « Vers une éthique de l'adoption », dans lequel peu de partenaires se reconnaissent, suscite de la part des réseaux concernés par l'adoption, des réactions et réserves quant à l'analyse qui est faite.

Pour ce qui nous concerne, nous ne retrouvons pas les positions que nous avons exposé lors de notre audition.

Nous nous sommes associés à l'UNAF et à EFA, nos partenaires historiques dans les conseils de famille, pour signer une tribune, publiée dans le journal « La Croix », mettant en cause l'analyse de ce rapport sur notamment :

- l'opacité des désignations des membres des conseils de famille et de leurs pratiques,
- La philosophie de l'UNAF dite à « obédience religieuse » mettant en cause son éthique et sa neutralité,
- La proposition de privilégier l'adoption simple comme principe général, au détriment de l'adoption plénière qui deviendrait un régime d'exception, supposant que cette voie faciliterait l'adoption pour les enfants placés.

L'adoption mérite mieux que des jugements de valeur expéditifs sur les candidats à l'adoption, les familles adoptives, les adoptés et les membres des conseils de famille.

Participation à l'élaboration de la Newsletter Fédérale

Nous souhaitons associer les ADEPAPE à la rédaction de la newsletter en publiant à chaque parution (tous les 2 mois) une expérience, une réflexion ou une action que vous souhaiteriez partager avec le réseau et les partenaires.

N'hésitez pas à nous faire parvenir par e-mail sur la boîte : contact@fnadepape.org, vos suggestions et vos idées.

Distinction

Martine MANNEVILLE, Présidente de l'URADEPAPE Grand Est, Secrétaire Générale de l'ADEPAPE 54 TREMPAIN et personne ressource à la FNADEPAPE vient d'être promue au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite National, pour 45 ans d'activités militantes. Toutes nos félicitations pour cette nomination.